Les Échos du 2 juillet 2023 13ème dimanche du Temps Ordinaire



« Et celui qui donnera à boire, même un simple verre d'eau fraîche, à l'un de ces petits en sa qualité de disciple, amen, je vous le dis : non, il ne perdra pas sa récompense. »

de l'Évangile selon saint Matthieu 10, 42 - Messe du 2 juillet 2023

Nos remerciements à notre curé, le père Patrick Gaso :

Dans nos Échos du 4 juin, le père Patrick Gaso nous annonçait, à regret, son départ de notre paroisse le 31 août. Face à « une situation financière complexe » due à la rapide détérioration de la santé de ses deux parents (placement en unité fermée préconisée en urgence par le corps médical), il doit en effet « interrompre momentanément ses missions pastorales et trouver un travail plus rémunérateur que son traitement actuel ».

C'est avec le soutien de notre diocèse et en particulier de notre évêque, Mgr Jean-Marc Eychenne, que le père Gaso a pris cette décision temporaire, car il « espère reprendre rapidement une nouvelle mission pastorale dans notre diocèse de Grenoble-Vienne. » En cette situation difficile, le père Gaso a reçu cette lettre de recommandation qu'il souhaite partager avec tous les membres de notre paroisse :



Grenoble, le 6 juin 2023

Chers amis,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la personne de notre frère prêtre, Patrick Gaso, du Diocèse de Grenoble-Vienne.

Jusqu'alors curé de la paroisse Notre-Dame de l'Espérance dans le centre-ville de Grenoble, il a demandé à être libéré de son office de curé pour faire face à des contraintes économiques liées à sa situation familiale (charge de ses parents). Tout en continuant à être prêtre, il lui faut, pendant un temps, avoir une activité professionnelle quelque peu rémunératrice. Ses domaines de compétence sont variés (cf. son CV) et il est digne de confiance. Il est attaché à son identité presbytérale et pourra, en parallèle, se rendre disponible, en dehors de son temps de travail pour soutenir l'annonce du Christ et de son Évangile dans la paroisse, ou d'autres réalités pastorales, de son bassin de vie.

Ce serait lui rendre un fier service, ainsi qu'à notre église diocésaine, si vous disposiez d'un emploi à lui proposer. Tout cela bien évidemment, si son profil correspondait à vos besoins, et si, après entretiens et discernement, sa candidature était retenue.

En vous adressant un cordial et fraternel salut.

† Jean-Marc EYCHENNE

Evêgue de Grenoble-Vienne

Plus largement, cette situation d'accompagnement de parents âgés devient très fréquente. C'est l'occasion de porter dans notre prière les personnes malades, isolées, placées en EHPAD ou qui demeurent encore chez elles. En paroisse, nous pouvons être aussi attentifs à toutes les personnes aidantes, afin qu'elles ne s'épuisent pas. Dans notre paroisse, nous avons un service « *Diaconie et soin* » où des bénévoles vont visiter des personnes, accompagner et vivre des temps de prière dans les différentes maisons de retraite et EHPAD autour de nos clochers. *Contact: Francis RANC – Secrétariat: 04 76 87 27 82 - Voir site: www.NDEsperance.com*

Horaires pour cet été : des changements de dernière minute...

- Un nouveau tableau des horaires des messes est disponible sur le verso de cette feuille
- Les horaires de confessions sont aussi résumés sur le verso.

Rappel: la Maison Paroissiale sera ouverte certains jours en juillet et en août. Voir le site et les affiches.

Horaires des célébrations pour l'été (du 8 juillet au 31 août inclus)

Venez vivre dans nos églises un temps de fraîcheur et de ressourcement!

Les horaires d'été vont commencer le samedi 8 juillet et se termineront le jeudi 31 août 2023 (inclus).

Les horaires à partir du vendredi 1er septembre seront communiqués ultérieurement.

À noter quelques changements par rapport au tableau des Échos du 25 juin et quelques exceptions au tableau ci-dessous :

- Il y aura une messe à 10h30 à Saint-Vincent de Paul, le dimanche 9 juillet avec deux baptêmes
- Il n'y aura pas de messe à 18h30 à Saint-Louis le dimanche 9 juillet
- La messe du dimanche 16 juillet à Saint-André sera à 18h30 (avec le missel de 1962)
- Il y aura 2 messes le dimanche 6 août à Saint-André : messe à 8h30 (avec le missel de 1962) et messe à 10h30 (avec le missel de 1969)

	Samedi (Messe anticipée du dimanche)	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Mardi 15 août Assomption
SAINT-LUC	-	9h	-	-	-	-	1	-	9h
SAINT-ANDRÉ	-	10h30* (Missel 1962)	18h30 (Missel 1962)	-	18h30 (Missel 1962)	-	18h30 (Missel 1962)	-	10h30 (Missel 1962)
NOTRE-DAME Réconciliatrice	-	10h30	-	18h30	-	18h30	-	-	10h30
SAINT-LOUIS	-	8h 10h	-	8h	-	8h	-	-	8h 10h
SAINT-VINCENT DE PAUL	17h30 Uniquement en juillet	-	-	-	-	-	-	-	-
CATHÉDRALE	-	10h30	18H30	-	18H30	-	18H30	-	10h30

Horaires des Confessions:

- Après les messes célébrées à 8h à Saint-Louis en semaine (les mardis et jeudis)
- Les mercredi après-midi de 16h à 17h15 à Saint-Louis
- Les vendredis et samedis après-midi de 16h30 à 17h45 à Saint-Louis
- Les mardis à la Cathédrale de 16h30 à 18h

Bonne été à tous!

Paroisse Notre-Dame de l'Espérance

2, rue de Sault, 38000 Grenoble Tél : 04 76 87 27 82

Mél : secretariat@ndesperance.com
Web : www.ndesperance.com





Inscription à la Lettre-Info : <u>lettre-info.ndesperance.com</u>

La paroisse ne vit que de vos dons pour témoigner de la Miséricorde de Dieu! Merci de votre aide!